



Harcelement moral de mes voisins

Par **esther**, le **29/12/2008** à **16:01**

j habite le troisieme etage d un immeuble assez mal insonorisé mes voisins du premier donc deux palliers en dessous me harcele avec des lettres sous pretendant que nous faisons trop de bruit mon ami et moi , nous sommes des voisins tout a fait respectable d ailleurs notre voisine du dessous ainsi que ceux du dessus ne se plaignent pas , mes voissins du premier se plaignent que cela fait du bruit quand nous marchons meme pieds nu , qu ils entendent l eau coulée quand on prend une douche etc etc et j en passe , nous avons tenter une discussion qui s est averé impossible car ces gens sont agressifs et se sentent agressees en permanence , ils relevent limite de la psychiatrie , je n en peux plus et ne souhaite pas demenager pour autant , je ne cesse de recevoir des lettres de leur part se plaignant et nous insultants parfois meme , j ai depose une main levée a la police nationale mais cela n a servit a rien , je ne sais plus quoi faire je deprime , prend des medicaments a cause d eux et n ose meme plus sortir de chez moi , j aimerais que tout cela cesse car cela me ronge et j aimerais savoir si il etait possible de porter plainte au tribunal contre ces gens meme si je doute que cela les arreteras quels sont mes droits , et comment puis je faire pour qu ils arretent sans en venir aux mains mais par voie legale ? puis je leur demander des dommage et interet concernant ma sante qui degingole du a leurs menaces?

Par **efl012000**, le **16/01/2009** à **17:35**

Bonsoir,rnrnJ'ai lu votre message.Je vous comprends c'est intolérable.rnVos voisins vous accusent de faire du bruit depuis quand?rnrnY a-t-il de nouveaux locataires dans l'immeuble ou vos habitez?